



**Aube**  
en Champagne  
LE DÉPARTEMENT

# Le Conseil départemental de l'Aube en actions

Mieux connaître les élus, les actions et le fonctionnement du Département

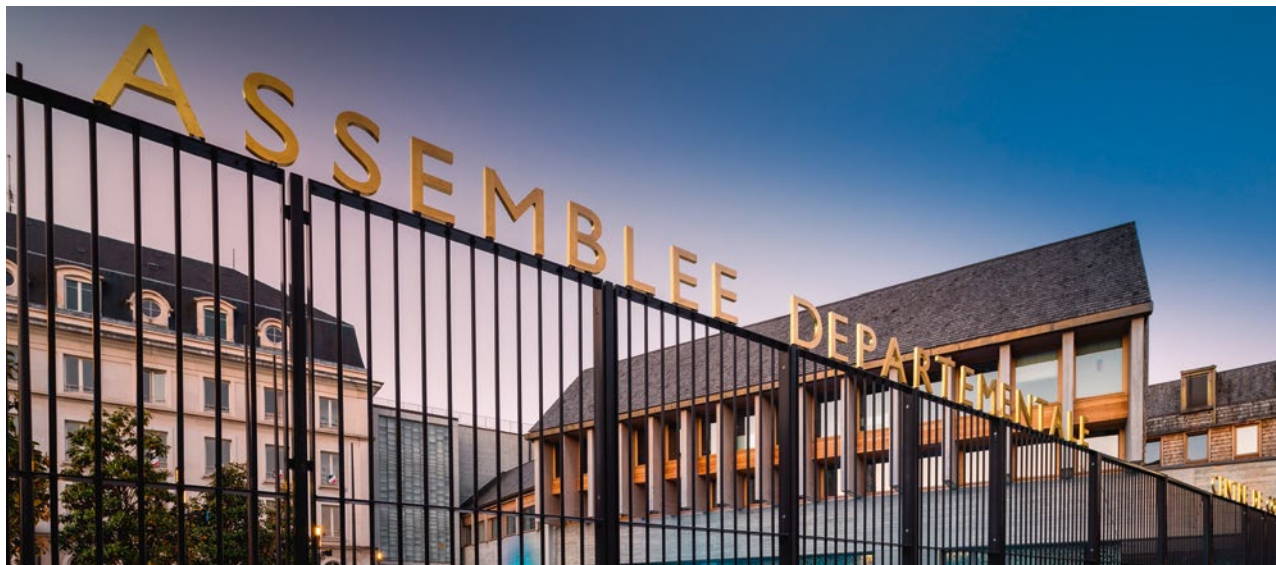




# Le Conseil départemental de l'Aube

L'Aube est gérée par une assemblée d'élus : le Conseil départemental, qui s'appuie, pour agir, sur les services de l'administration départementale. L'ensemble forme la collectivité départementale, également appelée « Département ».

## À Troyes : Hôtel du Département et services centraux



Le Département siège à l'Hôtel du Département, 2 rue Pierre-Labonde (entrée place de la Libération) au centre de la ville de Troyes. C'est là que se réunissent les conseillers départementaux et que se trouvent certains services centraux de l'administration départementale.

Les services centraux en matière d'action médico-sociale (Pôle des solidarités) se situent à la Cité administrative des Vassales à Troyes.

## Une présence sur tout le territoire

Le Département est présent sur l'ensemble de l'Aube à travers ses agents et ses services :

- sur les routes,
- dans les collèges,
- dans les accueils médico-sociaux (centres, antennes, unités Autonomie, centres de planification et d'éducation familiale, Centre départemental de l'enfance...),
- auprès des particuliers (aide aux personnes),
- dans les services locaux d'aménagement (SLA) et centres routiers,
- au Laboratoire départemental d'analyses vétérinaires et alimentaires,
- dans les capitaineries des lacs,
- au Centre sportif de l'Aube (Troyes et Mesnil-Saint-Père),
- au Centre de congrès de l'Aube,
- aux Archives départementales,
- à la Médiathèque départementale de l'Aube,
- sur ses sites culturels : Cité du Vitrail et Commanderie Templière d'Avallieur...

Le Département travaille également en lien étroit avec la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et l'Agence départementale du tourisme (ADT).





## Le territoire en bref

SUPERFICIE  
**6 004 km<sup>2</sup>**

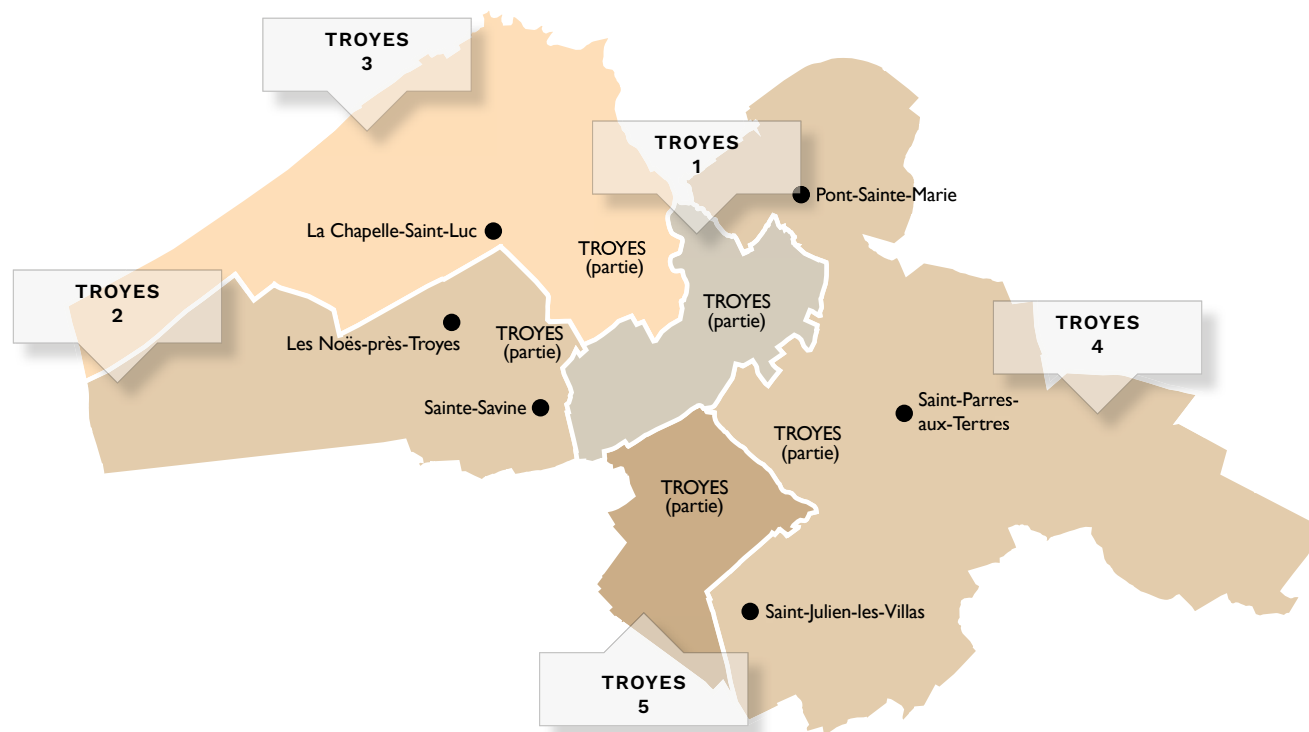
POPULATION  
**310 242 habitants**

CHEF-LIEU ET PRÉFECTURE  
**Troyes**

SOUS-PRÉFECTURES  
**Bar-sur-Aube**  
**Nogent-sur-Seine**

Données INSEE - Décembre 2021

## ZOOM SUR LES CANTONS TROYES 1 À 5



# Deux conseillers départementaux par canton

Élus en binômes, ces 17 femmes et 17 hommes ont chacun la même légitimité et sont indépendants les uns des autres. Tous œuvrent ensemble au service du département.



## Comment les conseillers départementaux sont élus

→ 1. Une élection au suffrage universel direct

Dans chaque canton, les citoyens inscrits sur les listes électorales élisent directement leurs deux conseillers départementaux, une femme et un homme, se présentant en binôme. Chacun se présente avec un remplaçant de même sexe appelé à le suppléer en cas de démission ou de décès.

→ 2. Un scrutin binominal majoritaire à deux tours

Pour être élu au 1<sup>er</sup> tour, un binôme doit réunir 2 conditions : d'une part, recueillir plus de 50% des suffrages exprimés ; d'autre part, le nombre de voix obtenues doit être au moins égal au quart du nombre des électeurs inscrits.

En cas de 2<sup>nd</sup> tour, seuls les binômes ayant obtenu un nombre de voix au moins égal à 12,5% des inscrits peuvent se maintenir. Dans le cas où un seul binôme remplit cette condition, le binôme placé derrière lui au 1<sup>er</sup> tour peut se maintenir au second. Si aucun binôme ne satisfait cette condition, les 2 binômes arrivés en tête se maintiennent.

## Parité hommes femmes

Depuis 2015, le Conseil départemental est strictement paritaire. Cette obligation s'applique aussi à la désignation des vice-présidents.

À l'issue du 2<sup>nd</sup> tour, le binôme ayant remporté le plus grand nombre de voix est élu, quel que soit le nombre de votants. En cas d'ex-aequo, c'est le binôme qui comporte le candidat le plus âgé qui l'emporte.

## Un mandat de 6 ans

Les conseillers départementaux effectuent un mandat de 6 ans. En raison de l'élection présidentielle prévue en 2027, le calendrier électoral est aménagé. L'assemblée départementale élue en juin 2021 siègera jusqu'en mars 2028, date à laquelle elle sera entièrement renouvelée.

## Le président du Conseil départemental

Les conseillers départementaux élisent leur président en séance publique quelques jours après les élections départementales.

Le président est responsable de la préparation et de l'exécution des décisions du Conseil départemental.

Il ordonne les dépenses, engage les actions, signe les contrats au nom du Conseil départemental, etc.

Le président est responsable de l'administration départementale. C'est sous son autorité et par délégation que le directeur général des services organise et dirige les services de l'administration départementale.



**Canton d'Aix-Villemaur-Pâlis**

36 communes — 17 840 hab.



Nelly DELELIGNÈ  
Didier LEPRINCE

**Canton de Creney-près-Troyes**

33 communes — 17 684 hab.



Claude HOMEHR  
Philippe PICHÉRY

**Canton de Saint-Lyé**

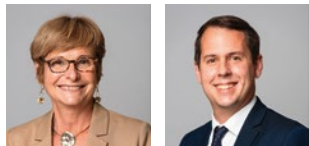
33 communes — 16 310 hab.



Jean-Marie CAMUT  
Marie-Thérèse LEROY

**Canton de Troyes 5**

Une partie de Troyes — 18 684 hab.



Sibylle BERTAIL-FASSAERT  
Nicolas HONORÉ

**Canton d'Arcis-sur-Aube**

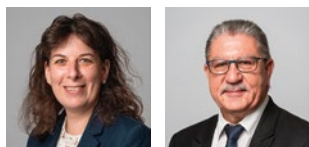
47 communes — 14 932 hab.



Guy BERNIER  
Annie SOUCAT

**Canton de Nogent-sur-Seine**

23 communes — 16 791 hab.



Estelle BOMBERGER-RIVOT  
Jean-Yves MATHIAS

**Canton de Troyes 1**

Une partie de Troyes — 20 863 hab.



Elisabeth PHILIPPON  
Jacky RAGUIN

**Canton de Vendevre-sur-Barse**

37 communes — 22 776 hab.



Bertrand CHEVALIER  
Marielle CHEVALLIER

**Canton de Bar-sur-Aube**

48 communes — 13 469 hab.



Philippe DALLEMAGNE  
Marie-Noëlle RIGOLLET

**Canton des Riceys**

57 communes — 14 486 hab.



Jean-Michel HUPFER  
Christine PATROIS

**Canton de Troyes 2**

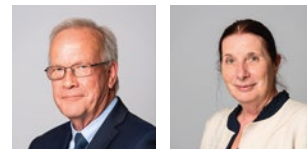
Les Noës-près-Troyes, Sainte-Savine et une partie de Troyes — 20 806 hab.



Valéry DENIS  
Anne-Marie ZELTZ

**Canton de Bar-sur-Seine**

46 communes — 16 509 hab.



Bernard de LA HAMAYDE  
Arlette MASSIN

**Canton de Romilly-sur-Seine**

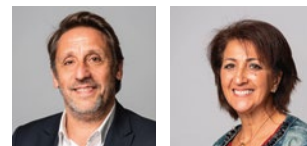
6 communes — 18 593 hab.



Jérôme BONNEFOI  
Agnès MIGNOT

**Canton de Troyes 3**

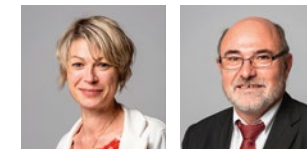
La Chapelle-Saint-Luc et une partie de Troyes — 20 640 hab.



Olivier GIRARDIN  
Djamila HADDAD

**Canton de Brienne-le-Château**

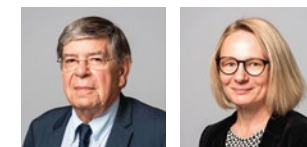
53 communes — 14 121 hab.



Angélique GUILLEMINOT  
Olivier JACQUINET

**Canton de Saint-André-les-Vergers**

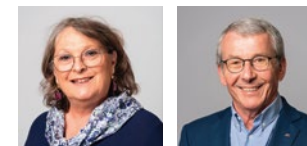
La Rivière-de-Corps, Rosières-près-Troyes, Saint-André-les-Vergers, Saint-Germain et Torvilliers — 24 159 hab.



Alain BALLAND  
Catherine LEDOUBLE

**Canton de Troyes 4**

Pont-Sainte-Marie, Saint-Julien-les-Villas, Saint-Parres-aux-Tertres et une partie de Troyes — 21 579 hab.



Catherine BRÉGEAUT  
Marc BRET

**Les 34 élus en chiffres**

Moyenne d'âge : 59 ans. Le benjamin a 38 ans et le doyen a 75 ans.

Catégories socio-professionnelles :

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <b>3</b> Agriculteurs exploitants                    | <b>8</b> Cadres et professions intellectuelles supérieures | <b>2</b> Employés                      |
| <b>4</b> Artisans, commerçants et chefs d'entreprise | <b>1</b> Professions intermédiaires                        | <b>15</b> Retraités                    |
|  |  | <b>1</b> Sans activité professionnelle |

Données 1<sup>er</sup> juillet 2021

# Les conseillers départementaux répartis en 5 commissions

Les conseillers départementaux sont répartis en 5 commissions qui travaillent sur les grandes missions confiées aux Départements, en intégrant les préoccupations de la société. Chaque commission, animée par deux co-présidents, étudie les dossiers, fait des propositions et émet des avis avant prise de décision en séance plénière.



## Philippe PICHERY, président du Conseil départemental de l'Aube

Élu du canton de Creney-près-Troyes, Philippe PICHERY préside le Conseil départemental depuis 2017. Les conseillers départementaux issus des élections de juin 2021 l'ont réélu à la tête du Département le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Né le 18 février 1952 à Vesoul (Haute-Saône), Philippe PICHERY est marié et a 3 enfants et 6 petits-enfants. Il est ingénieur du bâtiment et des travaux publics.

« L'Aube est pleine d'atouts : capacité d'innovation, main d'œuvre, savoir-faire, histoire, patrimoine naturel... Il ne tient qu'à nous de les valoriser. »

Philippe PICHERY

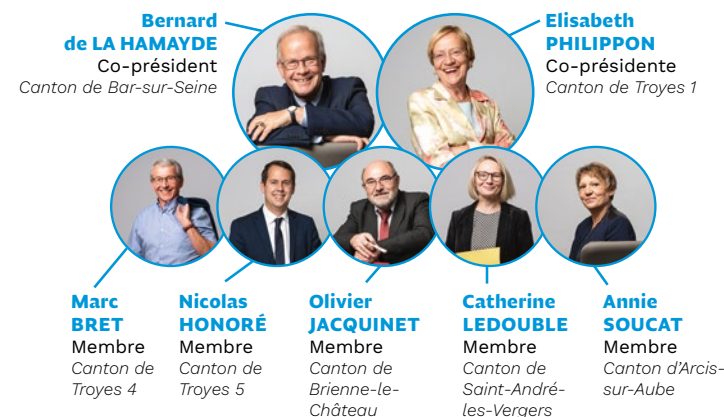
### Responsabilités nationales :

- Membre du bureau de l'Assemblée des Départements de France (ADF),
- Vice-président de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

→ Élection et rôle du président à lire en page 6.



## Action sociale - Santé / Autonomie



### Parmi les dossiers étudiés en commission

#### 📍 Action sociale - Santé

- Enfance - famille ;
- Action sociale de proximité ;
- Santé ;
- Logement...

#### 📍 Autonomie

- Personnes en situation de handicap ;
- Personnes âgées ;
- Inclusion numérique...





## Éducation - Citoyenneté / Sport

**Sibylle BERTAIL-FASSAERT**  
Co-présidente  
Canton de Troyes 5

**Jérôme BONNEFOI**  
Co-président  
Canton de Romilly-sur-Seine

**Marielle CHEVALLIER**  
Membre  
Canton de Vendevre-sur-Barse

**Angélique GUILLEMINOT**  
Membre  
Canton de Brienne-le-Château

**Jean-Yves MATHIAS**  
Membre  
Canton de Nogent-sur-Seine

**Agnès MIGNOT**  
Membre  
Canton de Romilly-sur-Seine



## Économie - Emploi / Développement durable

**Claude HOMEHR**  
Co-présidente  
Canton de Creney-près-Troyes

**Anne-Marie ZELTZ**  
Co-présidente  
Canton de Troyes 2

**Guy BERNIER**  
Membre  
Canton d'Arcis-sur-Aube

**Jean-Marie CAMUT**  
Membre  
Canton de Saint-Lyé

**Djamila HADDAD**  
Membre  
Canton de Troyes 3

**Arlette MASSIN**  
Membre  
Canton de Bar-sur-Seine

**Christine PATROIS**  
Membre  
Canton des Riceys



## Cohésion et attractivité des territoires / Tourisme - Culture

**Alain BALLAND**  
Co-président  
Canton de Saint-André-les-Vergers

**Valéry DENIS**  
Co-président  
Canton de Troyes 2

**Estelle BOMBERGER-RIVOT**  
Membre  
Canton de Nogent-sur-Seine

**Catherine BRÉGEAULT**  
Membre  
Canton de Troyes 4

**Olivier GIRARDIN**  
Membre  
Canton de Troyes 3

**Jean-Michel HUPFER**  
Membre  
Canton des Riceys

**Didier LEPRINCE**  
Membre  
Canton d'Aix-Villemaur-Pâlis



## Finances - Personnel - Achat public / Patrimoine départemental - Numérique

**Philippe DALLEMAGNE**  
Co-président  
Canton de Bar-sur-Aube

**Marie-Noëlle RIGOLLOT**  
Co-présidente  
Canton de Bar-sur-Aube

**Bertrand CHEVALIER**  
Membre  
Canton de Vendevre-sur-Barse

**Nelly DELELIGNE**  
Membre  
Canton d'Aix-Villemaur-Pâlis

**Marie-Thérèse LEROY**  
Membre  
Canton de Saint-Lyé

**Jacky RAGUIN**  
Membre  
Canton de Troyes 1

## PARMI LES DOSSIERS ÉTUDIÉS EN COMMISSION

### Éducation - Citoyenneté

- Enseignement scolaire ;
- Collèges publics et privés ;
- Enseignement supérieur ;
- Vie étudiante ;
- Transports des élèves en situation de handicap et transports occasionnels ;
- Actions éducatives (environnement, santé, premiers secours, alimentation...) ;
- Médiathèque départementale ;
- Conseil départemental des jeunes...

### Sport

- Pratiques et équipements - sport pour tous et sport de haut niveau ;
- JO Paris 2024 ;
- Sport et santé ;
- Sport et handicap ;
- Centre sportif de l'Aube ;
- Institut de médecine du sport (IMS)...

### Économie - Emploi

- Technopole de l'Aube ;
- Parcs d'activité départementaux, patrimoine foncier et bâti à vocation économique ;
- Agriculture - viticulture - forêt - circuits courts ;
- Insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA - économie sociale et solidaire - primes d'apprentissage ;
- Aménagements fonciers ;
- Laboratoire départemental...

### Développement durable

- Climat ;
- Eau ;
- Énergie et commissions locales d'information ;
- Biodiversité ;
- Mobilités du quotidien...

### Cohésion et attractivité des territoires

- Aménagement numérique et téléphonie mobile ;
- Infrastructures (routes, ligne SNCF Paris-Troyes, canal à grand gabarit, aérodromes, voies vertes, chemins de randonnée...) ;
- Projets de territoires ;
- Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO) - bords d'eau ;
- Ingénierie au service des collectivités territoriales ;
- Habitat...

### Tourisme - Culture

- Cité du Vitrail ;
- Valorisations culturelles (expositions, animations) ;
- Soutien aux acteurs de la culture - patrimoine historique ;
- Archives départementales ;
- Orchestre symphonique de l'Aube ;
- Tourisme ;
- Centre de congrès de l'Aube...

### Finances - Personnel - Achat public

- Cycle budgétaire - finances ;
- Personnel départemental ;
- Commande publique ;
- Administration générale...

### Patrimoine départemental - Numérique

- Politiques patrimoniales ;
- Stratégie numérique ;
- Contractualisations et mutualisations ;
- Sécurité civile...

# Le travail des élus : entre terrain et dossiers

Parce qu'ils vont souvent sur le terrain, les conseillers départementaux ont des contacts privilégiés avec la population. Ce sont aussi des hommes et des femmes de dossiers qui, au sein de leur commission, étudient et préparent les futures décisions du Conseil départemental.

## Sur le terrain, un dialogue essentiel

Pour décider en connaissance de cause, le conseiller départemental a besoin d'être à l'écoute de la population. Ce contact lui permet aussi de faire connaître et d'expliquer les décisions prises par l'assemblée départementale.

En siégeant dans de nombreux organismes, le conseiller départemental participe étroitement à la vie et aux décisions locales.

### → Visites de chantiers

Rénovation du collège, construction du complexe sportif, restauration de l'église, aménagement de zones d'activités, travaux routiers, etc.

### → Rencontres avec les partenaires

Maires, chefs d'entreprises, responsables associatifs, structures intercommunales, etc.

### → Conseils d'administration

Au collège, à l'hôpital, à la maison de retraite, etc.

### → Manifestations publiques

Inauguration, remise de médaille, spectacle, exposition, portes ouvertes, etc.

### → Rencontres avec la population

Permanences, tournées, réunions publiques, etc.



▲ Inauguration du 2<sup>e</sup> centre d'incendie et de secours de l'agglomération troyenne.



▲ Visite du laboratoire départemental d'analyses vétérinaires et alimentaires.



▲ Visite du collège de Romilly-sur-Seine.



## En représentation

### → Défendre les intérêts du département

Les conseillers départementaux représentent le Département au sein d'organismes locaux très divers (*hôpitaux, collèges, associations...*). Ils sont aussi appelés à défendre l'intérêt départemental sur des sujets d'envergure départementale, voire plus large : carte scolaire, voies de communication, développement économique et touristique, incendie et secours, prévention de la délinquance, etc.

### → Les partenariats au cœur de l'action

Les conseillers départementaux travaillent en permanence avec de nombreux partenaires : services de l'État, élus des différentes collectivités (*communes, intercommunalités, Région...*), chambres consulaires, établissements et syndicats locaux, établissements d'enseignement supérieur, chambres syndicales, acteurs économiques, associations...

## En commission

### → Étudier pour proposer

Répartis dans des commissions spécialisées qui se réunissent en privé, les conseillers départementaux étudient minutieusement les dossiers. Au besoin, ils se rendent sur le terrain ou recueillent les explications d'experts. Sans pouvoir de décision, les commissions de travail jouent pourtant un rôle essentiel. Elles émettent des avis et font des propositions avant que les dossiers soient présentés en séance publique.

## Administration départementale : So métiers au service de la population

### Pour préparer ses travaux et faire exécuter ses décisions, le Conseil départemental s'appuie sur les services de l'administration départementale.

Parce qu'il s'occupe aussi bien des routes que des bibliothèques ou de la santé des nourrissons - entre autres exemples - le Département emploie des personnes exerçant des métiers très divers. Près de 1400 agents travaillent ainsi au service des Audois, représentant près de 80 métiers.

La plupart des agents agissent directement sur le terrain, aux quatre coins du département. C'est le cas des travailleurs sociaux, infirmières, puéricultrices, sages-femmes, médecins, assistants familiaux, éducateurs, bibliothécaires, archivistes, laborantins, ingénieurs, agents

d'entretien des routes, informaticiens, techniciens et agents techniques des collèges... D'autres agents effectuent un travail de bureau au sein des services centraux.

### Organigramme en ligne

Retrouvez sur le site **aube.fr** l'ensemble des directions et services du Département placés sous la responsabilité du directeur général des services.



# Comment les décisions sont prises

La réflexion menée au sein des commissions débouche sur de nombreuses décisions, tout au long de l'année. Les plus importantes font l'objet d'un débat public.

- ÉTAPE 1** Étude des dossiers, tout au long de l'année, au sein des **commissions de travail**
- ÉTAPE 2** Décisions d'orientation et grands projets, quatre fois par an au moins, en **séance publique**  
Quatre fois dans l'année au moins, le Conseil départemental débat, en public, des grands choix et des projets du Département. Cela se traduit notamment par le vote du budget, avec ses recettes et ses dépenses.
- ÉTAPE 3** Décisions d'application, chaque mois, en **séance privée, en commission permanente**  
Dans l'intervalle des séances publiques, de nombreuses décisions sont prises afin de lancer concrètement les actions décidées par le Conseil départemental. Ces décisions sont prises, chaque mois, par la commission permanente. La commission permanente applique les règles votées en séance publique. Elle n'a pas le droit de les modifier.

## La commission permanente

Dans l'Aube, le choix a été fait d'intégrer à la commission permanente l'ensemble des 34 conseillers départementaux, afin que les décisions soient prises en toute transparence.

- **Président** Philippe PICHERY
- **Vice-présidents**
  - 1<sup>re</sup> vice-présidente : Marie-Noëlle RIGOLLOT
  - 2<sup>e</sup> vice-président : Jérôme BONNEFOI
  - 3<sup>e</sup> vice-présidente : Élisabeth PHILIPPON
  - 4<sup>e</sup> vice-président : Alain BALLAND
  - 5<sup>e</sup> vice-présidente : Sibylle BERTAIL-FASSAERT
  - 6<sup>e</sup> vice-président : Bernard de LA HAMAYDE
  - 7<sup>e</sup> vice-présidente : Anne-Marie ZELTZ
  - 8<sup>e</sup> vice-président : Philippe DALLEMAGNE
  - 9<sup>e</sup> vice-présidente : Claude HOMEHR
  - 10<sup>e</sup> vice-président : Valéry DENIS
- **Autres membres (23)**
  - Marielle CHEVALLIER, Jacky RAGUIN (1<sup>er</sup> secrétaire), Catherine BRÉGEAUT, Didier LEPRINCE, Arlette MASSIN, Guy BERNIER, Agnès MIGNOT, Marc BRET, Christine PATROIS, Jean-Michel HUPFER, Estelle BOMBERGER-RIVOT, Jean-Marie CAMUT, Nelly DELELIGNE, Olivier GIRARDIN, Angélique GUILLEMINOT, Bertrand CHEVALIER, Djamila HADDAD, Nicolas HONORÉ, Catherine LEDOUBLE, Olivier JACQUINET, Marie-Thérèse LEROY, Jean-Yves MATHIAS, Annie SOUCAT.





# LE CALENDRIER DES SESSIONS PUBLIQUES

JANVIER

## Vote du budget primitif (BP)

Le budget primitif fixe les crédits nécessaires au fonctionnement et à l'investissement, aussi bien en recettes qu'en dépenses, pour l'année civile.

MAI

## Compte administratif (CA) et budget supplémentaire (BS)

Les conseillers départementaux adoptent le compte administratif (arrêté des comptes) qui est le reflet exact des réalisations de l'année précédente. Ils votent également le budget supplémentaire qui intègre l'inscription des reports et de crédits supplémentaires pour de nouveaux projets, et reprend le résultat du compte administratif.

JUILLET

## Session sans incidence financière

Les conseillers s'en tiennent à des décisions de principe sur certains dossiers.

OCTOBRE

## Décision modificative (DM)

Dernière étape budgétaire de l'année, la décision modificative permet d'ajuster des crédits en fonction des besoins de financement des projets.

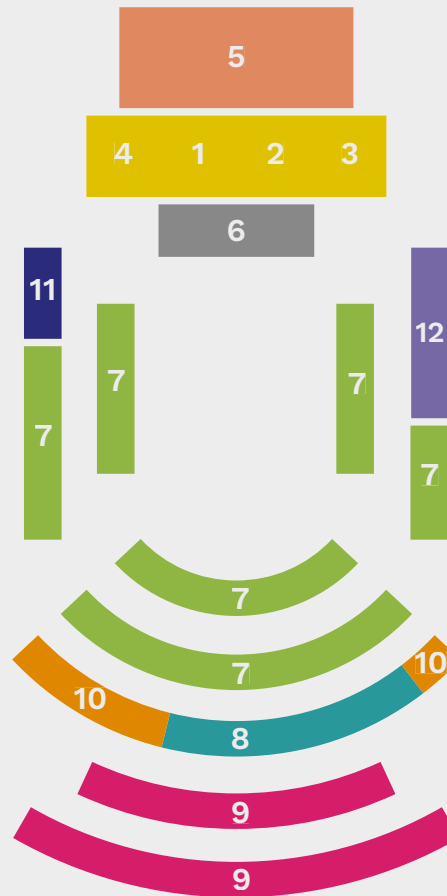
DÉCEMBRE

## Débat d'orientations budgétaires (DOB)

Ce débat formalise les orientations budgétaires pour l'année à venir, au maximum deux mois avant l'examen du budget primitif. Les engagements pluriannuels en matière de gestion (recettes/dépenses), d'effectifs et d'endettement y sont également présentés.



▲ Vue de l'hémicycle pendant une session.



## CHACUN SA PLACE EN SESSION

Lors des réunions publiques du Conseil départemental, chacun occupe une place bien précise.

- 1 Président du Conseil départemental
- 2 1<sup>re</sup> vice-présidente
- 3 1<sup>er</sup> secrétaire
- 4 Directeur général des services
- 5 Directeurs généraux adjoints et directeur de cabinet du président
- 6 Service de l'Assemblée, chargé notamment de la transcription des débats
- 7 Conseillers départementaux
- 8 Journalistes
- 9 Public | Admis à assister aux débats, le public n'a toutefois pas le droit d'intervenir.
- 10 Cadres de l'administration départementale
- 11 Huissier, chargé de porter messages, rapports et autres documents
- 12 Direction des Finances de l'administration départementale et payeur départemental

# Les débats, sous la direction du président

Les réunions publiques du Conseil départemental se déroulent selon un protocole bien établi.

TEMPS **1** Discours du président

TEMPS **2** Débat de politique générale

TEMPS **3** Ouverture de la séance

TEMPS **4** Examen des rapports :  
lecture, puis discussion

La prise de parole est strictement encadrée. C'est le président qui dirige les débats et fait respecter le règlement.

TEMPS **5** Décision - vote sur chaque rapport  
(le plus souvent à main levée) :  
pour, contre ou abstention

Les délibérations (décisions) sont adoptées à la majorité des suffrages exprimés.

TEMPS **6** Examen des vœux et motions déposés  
par les conseillers départementaux  
et vote à main levée

TEMPS **7** Clôture de la séance





▲ Les conseillers départementaux réunis en session. Salle du Conseil, 3<sup>e</sup> étage de l'Hôtel du Département, Troyes.



# Recettes : d'où vient l'argent ?

Acte fort dans la vie de l'assemblée, le vote du budget traduit les choix du Conseil départemental. En décidant de financer telle ou telle action, les élus affichent leurs priorités. Techniquement, le Conseil départemental ne doit pas dépenser plus qu'il ne gagne. Il équilibre donc, chaque année, ses recettes et ses dépenses.

Les recettes du Conseil départemental proviennent principalement de :

## 1 Recettes fiscales

Depuis 2021, le Conseil départemental n'a plus d'autonomie fiscale ni de pouvoir de taux suite à l'entrée en vigueur du nouveau schéma de financement des collectivités locales. Il perçoit néanmoins des recettes fiscales issues d'impôts directs ou indirects.

### Des contributions directes

- CVAE (*cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises*) et fonds de péréquation
- IFER (*imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux*)
- FNGIR (*fonds national de garantie individuelle de ressources*)

### Des impôts indirects

- Fraction de la TVA (*qui remplace la taxe foncière sur les propriétés bâties depuis le 01/01/2021*)
- TICPE (*taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques*)
- DMTD (*droits de mutation sur les transactions immobilières*) et fonds de péréquation
- TSCA (*taxe spéciale sur les conventions d'assurance*)
- Taxe sur l'électricité
- Taxe d'aménagement

## 2 Dotations de l'État

L'État verse des dotations aux Départements pour leur permettre d'accomplir certaines missions.

## 3 L'emprunt

Pour financer une partie de ses dépenses d'investissement, le Département peut recourir à l'emprunt. Le montant de l'emprunt inscrit au moment du budget primitif (BP) est ensuite ajusté lors du vote du budget supplémentaire (BS) en fonction de l'excédent de l'exercice antérieur. Dans l'Aube, la dette est très faible. Au 31 décembre 2020, elle représentait 95€ par habitant contre 543€ en moyenne dans les départements de taille comparable (*strate 250 000 – 499 999 habitants*).

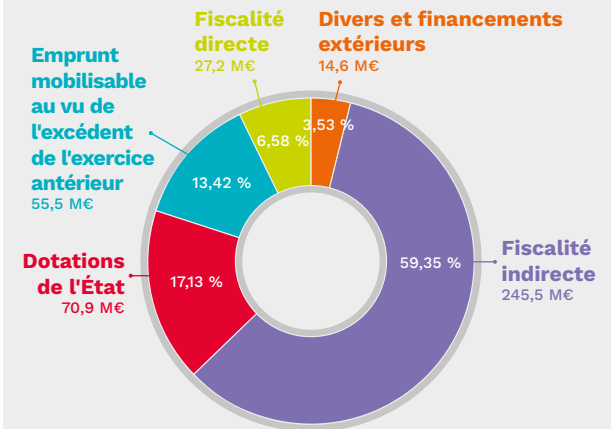
### Calendrier budgétaire.

Consultez les étapes en page 13.

### Des aides extérieures

Pour financer ses projets d'investissement, le Conseil départemental sollicite des aides financières extérieures. Celles-ci peuvent provenir de différents partenaires : Union européenne, État, Région, autres collectivités et organismes.

### Recettes (413 M€)\*



\*Données : budget primitif 2022. M€ = million d'euros

# Dépenses : à quoi sert l'argent ?

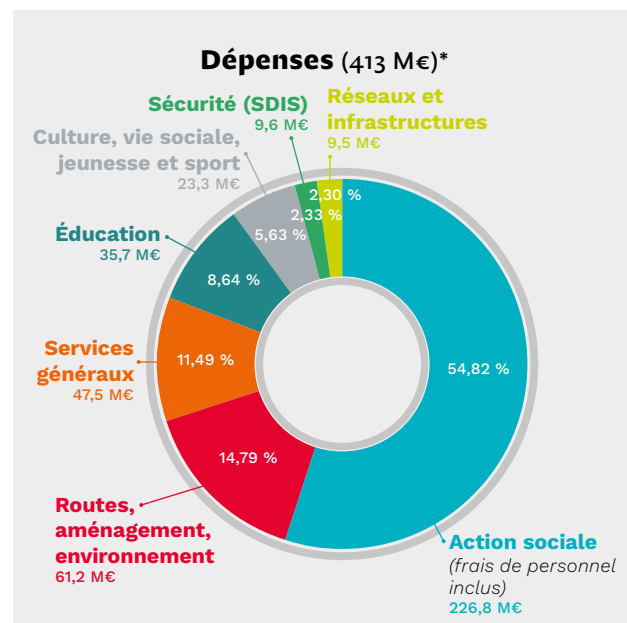
Avec ses recettes, le Conseil départemental agit dans de nombreux domaines de la vie quotidienne : santé, éducation, routes, sport, etc.

## Des dépenses obligatoires...

La plupart des dépenses sont obligatoires (dans le cadre des compétences définies par la loi). C'est le cas notamment de l'action sociale, de l'entretien des routes départementales et des bâtiments des collèges.

## ...et des marges de manœuvre

Au prix d'une gestion rigoureuse, les conseillers départementaux s'efforcent de ménager des marges de manœuvre dans le budget du Département. Cela leur permet d'engager des actions autres, qu'ils estiment essentielles pour le développement du département. Ces dernières années, ce fut notamment le cas en matière d'enseignement supérieur et de développement économique.



\*Données : budget primitif 2022.

### Les 3 premiers postes du budget (hors services généraux) :

- Action sociale
- Routes, aménagement et environnement
- Éducation

### Deux types de dépenses

#### • Dépenses de fonctionnement

Ce sont les dépenses courantes, permanentes, du Département : aides et services aux personnes, dotations aux collèges (*chauffage, éclairage*), dépenses liées à l'activité de l'administration départementale, rémunération des personnels, etc.

#### • Les dépenses d'investissement

Ce sont les dépenses structurelles du Département qui viennent augmenter son patrimoine propre ou les subventions qui contribuent à accroître l'actif d'autres structures (*collectivités, associations, organismes*).

Ces dépenses concourent au développement du territoire : routes, constructions, équipements tels que les collèges, les voies vertes, les aires de covoiturage, les complexes sportifs, etc.

# Les bénéficiaires des actions du Conseil départemental

Les particuliers mais aussi les communes, les associations et les entreprises bénéficient des actions du Conseil départemental.

## Les personnes

→ **Allocations et services gratuits**



Certaines personnes perçoivent directement des aides financières (*allocation pour personne âgée dépendante ou en situation de handicap, fonds de solidarité pour le logement, bourses d'étude, etc.*).

Mais c'est surtout derrière la gratuité de nombreux services que chacun bénéficie de l'argent du Conseil départemental : bilans de santé en maternelle, consultations infantiles, mise à disposition de livres dans les médiathèques, consultation des archives départementales, etc.

## Les associations

→ **Aide à l'animation et à la cohésion sociale**



Des centaines d'associations culturelles et sportives sont subventionnées par le Conseil départemental pour leur action d'animation de la vie locale et de maintien du lien social. Par ailleurs, le Conseil départemental finance les prestations d'associations œuvrant dans ses domaines d'action (*protection de l'enfance, aide à domicile, insertion économique...*).

## Les collectivités

→ **Aide aux équipements**



Le Conseil départemental aide les communes et groupements de communes à financer de nombreux équipements : salles polyvalentes, écoles, cantines, centres de secours, équipements sportifs, restauration des églises et autre patrimoine historique, aménagement de voirie (*trottoirs, assainissement pluvial*), etc.

→ **Conseil et assistance**

Le Département aide aussi les collectivités à concrétiser leurs projets : conseil et assistance en matière d'assainissement, d'urbanisme, de voirie...

Conseil en conduite d'opérations.

Services dématérialisés à travers la société SPL-Xdemat (*voir page 31*).



## Les entreprises

→ *Environnement propice à l'accueil et au développement*



Les entreprises bénéficient de nombreux investissements du Conseil départemental : plan Internet haut débit, parcs d'activités départementaux, routes (*qualité et sécurité du réseau départemental*), bâtiments à louer, développement d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, etc.

Le Département a également à cœur d'offrir un cadre qualitatif de nature à fidéliser ou à attirer la main d'œuvre, notamment les cadres.

Par délégation de Troyes Champagne Métropole, le Département est autorisé à apporter certaines aides directes sur certaines zones d'activités.

(cf. pages 28-29)

### Dans la vie de tous les jours

Tout le monde bénéficie un jour de l'action du Conseil départemental. Quelques exemples d'actions financées pour tout ou partie par le Département :

- le bilan de santé en maternelle, l'hébergement à la maison de retraite, l'agrément de l'assistante maternelle ;
- le transport des élèves en situation de handicap de la maternelle à l'enseignement supérieur ;
- au collège : restauration des élèves, rénovation des bâtiments ;
- l'entretien de la route départementale et du pont que l'on emprunte tous les jours ;
- les livres et les ressources numériques empruntés à la médiathèque ;
- les archives de l'Aube où l'on construit son arbre généalogique ;
- l'activité théâtre, le club de basket, le terrain de foot, l'école de musique...
- l'électricité, l'eau potable, le camion de pompier ;
- les plages, les ports et les capitaineries des lacs ;
- les aires et l'application de covoiturage.

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL : UN IMMENSE CHAMP D'ACTION

Offrir aux Aubeois une qualité de vie et des perspectives d'avenir, renforcer les attraits du département... tel est l'esprit qui anime le Conseil départemental. Cette politique se traduit par des actions multiples dans les domaines suivants :

- **Action sociale / santé** — page 20
- **Éducation / citoyenneté** — page 23
- **Sport** — page 26
- **Développement du territoire** — page 28
- **Infrastructures / mobilités** — page 32
- **Patrimoine / culture / tourisme** — page 35

# Pour le bien-être de tous

Les actions médico-sociales et de santé du Département s'adressent à tous, quels que soient l'âge et la situation. Qu'on habite en ville ou à la campagne, cette action de proximité favorise le bien-être et l'autonomie de chacun.

## Prévention et conseil



La prévention occupe une place centrale dans les actions médico-sociales du Département :

- Aide et conseil aux parents et aux futurs parents ;
- Consultations infantiles de 0 à 6 ans ;
- Participation aux campagnes de vaccination ;
- Bilans de santé en maternelle ;
- Information sur la sexualité et la contraception, consultations (6 centres de planification et d'éducation familiale) ;
- Création de Maisons des 1000 premiers jours (en projet) ;
- Présence d'intervenantes sociales en commissariat et gendarmerie (violences intra-familiales, enfant en danger, détresse, harcèlement...);
- Prévention de la perte d'autonomie (ateliers, site seniors.aube.fr etc.).



▲ Une structure d'accueil de la petite enfance.



▲ Centre départemental de l'enfance.

## Enfance

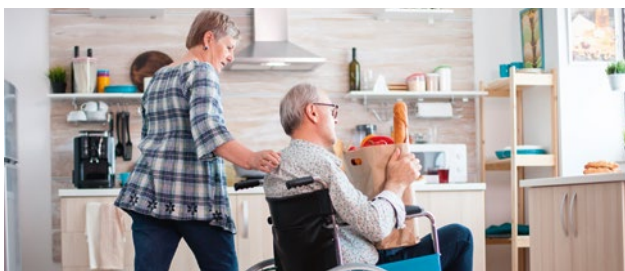
- Suivi des femmes enceintes et des jeunes mères (visites à domicile de sages-femmes, infirmières-puéricultrices) ;
- Prévention, bilans de santé et suivis médicaux des enfants ;
- Suivi des structures d'accueil de la petite enfance : agrément, accompagnement et formation des assistants maternels (accueil de jour) ;
- Prévention de la maltraitance, prévention spécialisée ;
- Protection des enfants en danger : accueil en établissement ou en famille d'accueil, agrément, suivi, formation des assistants familiaux (accueil permanent), actions éducatives en milieu ouvert, autorisation, conseil, projets partenariaux et contrôle des établissements et services ;
- Gestion du Centre départemental de l'enfance : accueil d'enfants confiés au Département ;
- Coordination des parcours de santé et accès aux soins des enfants confiés (avec une attention particulière auprès des enfants en situation complexe ou de handicap) ;
- Insertion des jeunes : accompagnement des enfants devenus majeurs au travers de contrats Jeunes majeurs.

## Parentalité



- Soutien à la parentalité ;
- Mesures éducatives et budgétaires (*visites à domicile de travailleuses familiales, éducateurs, assistants sociaux, puéricultrices*) ;
- Adoption : agrément des candidats à l'adoption, suivi des enfants adoptés ;
- Exercice des droits de visite dans des lieux permettant aux parents de rester en lien avec leurs enfants, quand ils sont confiés au Département.

## Adultes en situation de handicap



- Gestion de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ;
- Prestation de compensation du handicap (PCH) ;
- Aide au maintien à domicile (*services d'aide et d'accompagnement*) ;
- Développement de l'habitat partagé ;
- Aide à l'hébergement (*en établissement ou chez des accueillants familiaux*) ;
- Agrément et suivi des accueillants familiaux ;
- Autorisation, conseil et contrôle des établissements médico-sociaux.

## Personnes âgées



- Prise en charge de la perte d'autonomie (*Allocation personnalisée d'autonomie - APA*) ;
- Aide au maintien à domicile (*services d'aide et d'accompagnement, téléassistance*) ;
- Autorisation, suivi et contrôle des services d'aide à domicile ;
- Développement de l'habitat partagé ;
- Aide à l'hébergement en établissement ou chez des accueillants familiaux ;
- Agrément et suivi des accueillants familiaux ;
- Autorisation, conseil et contrôle des établissements médico-sociaux ;
- Soutien médico-social et coordination des interventions pour les cas complexes ;
- Évaluation des conditions de vie d'adultes en situation de vulnérabilité.



### Des actions de proximité précieuses, mises en lumière par la Covid

Le Département est très présent sur tout le territoire afin de répondre au plus près aux besoins de la population.

Grâce à ce maillage du terrain, le Département a pu agir vite et reste réactif, face à la pandémie de Covid-19 :

- gestion des situations sociales difficiles ;
- distribution de masques et autres équipements de protection ;
- contribution à l'effort de vaccination (*centres, vaccination à domicile...*) ;
- conseil et soutien aux établissements médico-sociaux...

Un schéma de l'action sociale de proximité a par ailleurs été lancé afin de toujours mieux accompagner les usagers.



## Personnes en difficulté / Insertion / Logement



- Gestion du dispositif RSA (*Revenu de solidarité active*) : financement de l'allocation, ouverture des droits, insertion sociale ou professionnelle, contentieux, contrôle ;
- Insertion sociale et pré-professionnelle des jeunes (16-25 ans) ;
- Inclusion numérique (*conseil, accompagnement*) ;
- Aide à la mobilité ;
- Accompagnement à l'accès et au maintien dans le logement dans le cadre du Fonds de solidarité logement (*FSL*) ;
- Participation aux financements des OPAH (*Opération programmée d'amélioration de l'habitat*) ;
- Autres aides financières : secours d'urgence, etc.

## Accès aux soins / attractivité médicale



▲ Robot chirurgical Da Vinci X financé intégralement par le Département (1,8 million d'euros).

Au-delà des obligations légales, le Département s'engage :

- Achat d'équipements de pointe pour l'hôpital de Troyes (*robot chirurgical, équipements pour l'unité de crise*) ;
- Aide aux étudiants en médecine (*aides financières et hébergement*) ;
- Co-financement de maisons de santé pluridisciplinaires ;
- Déploiement de la télé-médecine (*maisons de retraite*).

### L'action médico-sociale en chiffres\*

**55%**

du budget du Département  
(*frais de personnel inclus*) ;

**3 200**

emplois dans le domaine médico-social, financés de manière directe ou indirecte par le Département ;

**64**

points d'accueil (*centres médico-sociaux, unités Autonomie, centres de planification et d'éducation familiale, antennes PMI...*) ;

**2 000**

enfants concernés par la protection de l'enfance, dont 1250 enfants confiés au Département ;

**plus de 8 000**

prestations allouées par an aux personnes âgées, dont près de la moitié à domicile ;

**près de 1200**

adultes handicapés bénéficiaires de prestations à domicile par an ;

**plus de 9 000**

allocataires du RSA.

\*Données 2021.

# Un bagage pour l'avenir

L'objectif du Département : que les jeunes puissent se former sur place et que les entreprises trouvent, dans l'Aube, des collaborateurs de qualité.

## Collèges publics\*



- Locaux : propriété, rénovation, gros travaux, entretien ;
- Accueil, restauration, hébergement des élèves ;
- Mise en place et gestion de circuits courts pour approvisionner les cantines en produits locaux ;
- Gestion des personnels techniques et ouvriers de service (environ 300 agents) ;
- Équipement (mobilier, nouvelles technologies, sécurité au collège, matériel d'entretien, matériel de cuisine) ;
- Dotation de fonctionnement, financement de l'apprentissage de la natation (10 séances par élève de 6<sup>e</sup> non nageur) ;
- Aide significative aux communes pour les installations sportives utilisées par les collèges.

\*Le Département participe également au financement des collèges privés : travaux, équipement, fonctionnement.

## 25 collèges déjà rénovés



▲ La cantine rénovée du collège de Piney.

Depuis que lui ont été confiés les collèges, le Département n'a cessé de rénover et restructurer en profondeur ces établissements afin d'offrir les meilleures conditions de réussite éducative.

Prochains collèges concernés :

- Paul-Langevin à Sainte-Savine (reconstruction totale) ;
- Jean-Jaurès à Nogent-sur-Seine ;
- Gaston-Bachelard à Bar-sur-Aube ;
- Pierre-Labonde à Méry-sur-Seine.

## Enseignement supérieur

- Équipements universitaires : locaux d'enseignement, restaurant, halles sportives, résidences ;
- Aide à l'implantation de filières diversifiées, classiques et techniques : commerce, formation d'ingénieurs, techniciens, droit, etc.
- Subventions de fonctionnement et d'investissement aux établissements ;
- Bourses d'études.

## Le pari de l'enseignement supérieur et de la recherche

Depuis les années 1990, le Département mise sur l'enseignement supérieur et sur la recherche, pour réussir la mutation économique de l'Aube. Objectifs ? Faciliter l'accès des jeunes Auboisiens à de solides formations, sans quitter l'Aube ; apporter aux entreprises locales la matière grise nécessaire à leur développement et à leurs innovations ; attirer des étudiants d'autres horizons.

C'est le Département qui est à l'origine de l'Université de technologie de Troyes (UTT), ainsi que de la Technopole de l'Aube en Champagne qui l'entoure, où naissent et croissent des entreprises à forte valeur ajoutée (cf. page 29). École d'ingénieurs tournée vers la recherche et l'entreprise, l'UTT a, depuis, été rejointe par d'autres grandes écoles : EPF Troyes, ESTP (École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie) et l'École spéciale d'architecture de Paris. Le Département a aussi contribué à la transformation de l'école de commerce de Troyes en groupe ESC Troyes - aujourd'hui Y SCHOOLS - dont l'éventail des formations va du design à l'entrepreneuriat.

Grâce à l'engagement du Département, de l'État et des collectivités partenaires, le nombre d'étudiants est passé en 30 ans de 2 000 à 12 000.



▲ Le Département achève la construction de l'ESTP.



## Écoles

Aide aux communes et groupements de communes pour :

- la construction et la rénovation des écoles maternelles et primaires ;
- l'équipement des cantines et classes spécialisées.



▲ École de Saint-Jean-de-Bonneval.

## Formation professionnelle

- Primes d'apprentissage ;
- Rénovation de la Maison des Compagnons



Implantés à Troyes depuis 1974, les Compagnons du Devoir réhabilitent leur Maison avec le soutien du Département : 8680m<sup>2</sup> comprenant un site de formation et une résidence sociale.

## Transport d'élèves

### • Transport des élèves en situation de handicap

Le Département organise et finance le transport des élèves et étudiants en situation de handicap, depuis leur domicile jusqu'à leur lieu d'étude. Chaque année, plus de 250 élèves sont transportés sur l'ensemble du territoire auboisi, soit en taxi classique, soit en véhicule adapté.

### • Transport occasionnel de collégiens

Le Département prend à sa charge le transport de collégiens dans le cadre d'événements bénéficiant d'un soutien particulier de sa part.

Exemples :

- Jeux de l'Aube ;
- Répétitions et spectacles du Chœur de l'Aube dans le cadre du festival Nuits de Champagne ;
- Festival de théâtre Skenado ;
- Ateliers de la Cité du Vitrail organisés par le Département ;
- Expositions initiées par le Département...

### • Transport UNSS

Le Département finance intégralement le transport des collégiens pratiquant des activités sportives le mercredi après-midi, dans le cadre de l'Union nationale sportive scolaire (UNSS). Il s'agit d'une compétence facultative du Département dans ce secteur d'activité rayonnant au niveau départemental.



▲ Le transport des élèves en situation de handicap représente 1 million d'euros pris en charge par le Département.



▲ Transport occasionnel de collégiens (ici, au Chœur de l'Aube, lors des Nuits de Champagne).



▲ Le transport UNSS pour le sport du mercredi est également accessible depuis 2021 aux jeunes sportifs handicapés.



# Rendre le numérique et la connaissance accessibles à tous

## Le numérique éducatif pour tous les collèges



▲ Salle multimédia du collège de Piney.

Responsable de la gestion du numérique éducatif des collèges, le Département renforce en permanence l'équipement de ces établissements d'enseignement :

- amélioration du débit Internet des établissements, grâce à une Boucle d'interconnexion de ses sites extérieurs (BISE) desservant notamment les 25 collèges publics de l'Aube ;
- mise en place d'un Espace numérique de travail (ENT) en lien avec la Région ;
- renouvellement total de l'équipement informatique des collèges, pour répondre aux attentes éducatives ;
- une salle multimédia dans chaque collège : ordinateurs, casques ;
- vidéoprojecteur suspendu dans chacune des 700 classes...

## Médiathèque départementale de l'Aube



▲ Grâce à l'appui de la Médiathèque départementale, les publics de tous âges accèdent dans leur bibliothèque à des ressources variées (livres, numérique...).

Service du Département, la Médiathèque départementale de l'Aube est un centre de ressources qui alimente et anime un réseau de plus de 150 bibliothèques et points-lecture sur le territoire. Elle apporte conseil aux collectivités ainsi qu'aux salariés et bénévoles des bibliothèques.

Elle ne reçoit pas le grand public. Mais, à travers son réseau de lecture publique, c'est l'ensemble des Audois qui bénéficie de ses actions, à la ville comme à la campagne :

- Livraison et prêt aux bibliothèques de livres, CD, vidéos et autres ressources numériques ;
- Mise à disposition d'outils d'animation, actions culturelles, déploiement de logiciels ;
- Conseil à la mise en place de bibliothèque et d'actions de lecture publique ;
- Formation des professionnels et bénévoles des bibliothèques et autres acteurs des champs culturel, éducatif et social.

### Le site [mediatheque.aube.fr](http://mediatheque.aube.fr) est un espace collaboratif qui permet :

- d'accéder à de nombreuses ressources ;
- de réserver en ligne ;
- de promouvoir les animations proposées par le réseau des bibliothèques...

## Jeunes et citoyens

- Possibilité d'interventions de conseillers départementaux dans les classes ;
- Accueil de scolaires au Conseil départemental à l'occasion, notamment, des séances publiques ;
- Projet de Conseil départemental des jeunes ;
- Accès aux usages numériques et à la connaissance à travers les équipements au collège, les bibliothèques...

### Lutter contre l'exclusion numérique

Le Département a recruté en 2021 des conseillers numériques pour accompagner les personnes en difficulté vers les usages numériques, dans le cadre de ses missions sociales.

# L'Aube, Terre de Jeux 2024

Engagé dans Terre de Jeux 2024, le Département favorise à la fois le sport pour tous et la pratique de haut niveau. Partenaire des associations et des communes, il contribue au développement d'équipements sportifs sur tout le territoire et porte une attention particulière au handisport.

## Favoriser la pratique sportive et valoriser les initiatives

- Création et rénovation d'équipements sportifs départementaux ;
- Aide aux équipements sportifs des communes et groupements de communes ;
- Subventions aux associations sportives et aux sportifs de haut niveau : fonctionnement annuel, manifestations, parrainage, soutien à l'Estac (*Centre de formation*), projets d'investissement ;
- Subventions aux collectivités et aux associations gestionnaires de piscines ;
- Trophées pour récompenser les sportifs locaux ;
- Bourses de formation d'éducateurs sportifs ;
- Soutien à la formation de sauveteurs aquatiques.



▲ *Éveil au judo.*

## Encourager le sport chez les jeunes

Le Département encourage le sport scolaire de multiples façons :

- Aide à la natation scolaire ;
- Transport des élèves inscrits à l'UNSS ;
- Incitation aux actions sportives scolaires labellisées Génération 2024 ;
- Aide à l'accueil de groupes scolaires sur les bases nautiques de Chappes, de La Picarde et de Mesnil-Saint-Père (*stages voile, kayak...*) ;
- Subventions aux fédérations sportives scolaires ;
- Subventions aux collèges participant aux finales de championnats de France UNSS ;
- Aide aux sections sportives des collèges (*fonctionnement, prise en charge des frais d'internat et du suivi médical*) ;
- Participation au fonctionnement des équipements sportifs communaux utilisés par les collégiens ;
- Aide à la construction et à la réhabilitation des équipements sportifs couverts utilisés de façon significative par les collégiens.

Le Département porte aussi des projets d'insertion des jeunes par le sport.



## Le Département : référent national Sport et handicap

Grâce à son travail sur la mobilité et l'accessibilité aux sports et aux équipements sportifs (*sport santé, sport partagé, sport senior, handisport et sport adapté*), le Département a été nommé référent national Sport et handicap. Il contribue à élaborer un guide national de bonnes pratiques pour l'inclusion par le sport des personnes en situation de handicap.



▲ *Escrime handisport.*

## Des équipements d'excellence attractifs et durables

Dans le cadre du **label Terre de Jeux 2024**, le Département entend pérenniser la pratique du sport pour tous sur l'ensemble du territoire auboisi. Grâce à plusieurs équipements labellisés Centres de Préparation pour les Jeux (*CPJ*), il espère accueillir les entraînements de délégations sportives du monde entier, en amont des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Soucieux de l'héritage des Jeux, il renforce son offre sportive pour favoriser la pratique et faire rayonner l'Aube :

- Aide au développement de **terrains tous temps** ① pour une pratique sportive en toute saison sur l'ensemble du territoire ;
- Création d'un **complexe international multisport-escalade : la CIME** ②. Ce complexe de 6 500 m<sup>2</sup> sera doté d'une structure internationale d'escalade et handi-escalade (*vitesse, bloc et difficulté indoor*) et d'une aire d'évolution multisport adaptée au handisport ;
- Création d'une **base nautique canoë-aviron** sur le lac du Temple à Mathaux ;
- Développement du **Centre sportif de l'Aube** (*hébergement, restauration, services et équipements*) ;
- Aide à la création de la **piste de BMX Race de niveau international** de la ville de Troyes.



▲ Les terrains tous temps se développent sous l'impulsion du Département. Ici, celui de Romilly-sur-Seine.



▲ La CIME ouvrira en 2023.

## Le Centre sportif de l'Aube, un concentré d'équipements et de services pour les groupes de sportifs

Structure créée et gérée par le Département, le Centre sportif de l'Aube offre un accueil sur mesure aux groupes de sportifs de tous niveaux et de toutes disciplines : hébergement, restauration, infrastructures et services aux sportifs. Sur ses deux sites, l'un à Troyes et l'autre au bord du lac d'Orient à Mesnil-Saint-Père, le Centre sportif de l'Aube fonctionne en lien étroit avec les équipements de la ville de Troyes et d'associations.

### Côté Troyes

À deux pas du centre-ville de Troyes, proche du complexe sportif Henri-Terré et au cœur du campus universitaire :

- Hébergement, restauration ;
- Terrains de football tous temps ;
- Halles sportives et mur d'escalade ;
- Centre de tennis de l'Aube, piste de BMX ;
- Piscine olympique, stade d'athlétisme ;
- Futur complexe international multisport-escalade (*CIME*) ;
- Institut de médecine du sport (*IMS*)...



▲ À l'entraînement.



▲ Bâtiment d'accueil à Troyes.

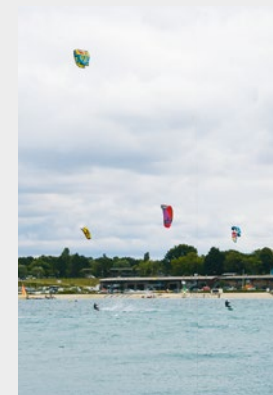
### Côté Lacs de la forêt d'Orient

Au cœur de l'environnement préservé du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (*lacs et forêts*) :

- Hébergement, restauration ;
- Halle sportive ;
- Voies vertes des Grands lacs Seine et Aube et du Canal de la Haute-Seine ;
- Maison des lacs (*capitainerie*) ;
- Loisirs nautiques et de pleine nature.



▲ Maison des lacs.



▲ Kitesurf.



# Créer les conditions du développement

Pour que l'Aube se développe de façon harmonieuse, à la ville comme à la campagne, le Conseil départemental finance de très nombreux projets et équipements sur l'ensemble du territoire.

## Faciliter l'implantation ou le développement d'entreprises

- Achat-vente de terrains pour anticiper les besoins ;
- Gestion et commercialisation des 4 parcs d'activités appartenant au Département ;
- Conseil et assistance technique aux collectivités ;
- Participation à l'électrification de la ligne SNCF Paris-Troyes (*projet piloté par l'État*) ;
- Gestion et modernisation de l'aéroport de Troyes-Barbère, avec Troyes Champagne Métropole et la Chambre de commerce et d'industrie ;
- Participation aux études pour la mise à grand gabarit du canal entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine ;
- Plan Très haut débit pour tous ;
- Plan de soutien aux projets structurants des territoires (*cf. page 31*) ;
- Développement du tourisme d'affaires (*Centre de congrès de l'Aube*)...

Par délégation de Troyes Champagne Métropole, le Département est autorisé à apporter certaines aides directes sur certaines zones d'activités.

## Le Département a créé 4 parcs d'activités économiques d'envergure départementale

### → le Parc logistique de l'Aube

(Buchères, Moussey, Saint-Léger-près-Troyes)



▲ Parc logistique de l'Aube, une qualité saluée par le label national Site industriel clés en main.

250 hectares dédiés à des activités de transport et de logistique (*stockage, gestion des stocks, réexpédition de produits vers d'autres sites*). De grandes entreprises y opèrent déjà leur logistique : Petit Bateau, Lacoste, Le Coq Sportif, UFP International, le groupe Omnium (Eurodif), ... À fin 2021, seuls 70 ha labellisés Clés en main restaient disponibles pour accueillir de nouvelles entreprises.

### → la Technopole de l'Aube en Champagne

(Troyes-Rosières)

70 hectares dédiés à l'innovation et à l'entrepreneuriat. La Technopole s'est construite autour de l'Université de technologie de Troyes (UTT). Elle offre un environnement exceptionnel aux start-up et autres entreprises. Terrains et locaux sont clés en mains.

### → Parc de Torvilliers

Une vitrine pour les entreprises, aux portes de l'agglomération troyenne, avec un accès direct à l'autoroute A5 Paris-Troyes.

### → Parc d'activités de Brienne-le-Château

Parc de 300 hectares bénéficiant d'atouts majeurs : un aéroport civil, en complément d'une zone d'activités concertée et un environnement naturel exceptionnel, au cœur du Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO).



# La Technopole de l'Aube en Champagne (Troyes-Rosières)

Innovation Formation Recherche Start-up Campus Parc d'entreprises



🚩 Bâtiments réalisés à l'initiative et sous la maîtrise d'ouvrage du Département.

Depuis la réforme territoriale de 2015, les Départements ne sont plus autorisés à agir directement en matière économique. Le Conseil départemental reste, cependant, un acteur majeur du développement économique de l'Aube.



## Booster le numérique et l'Internet très haut débit

- Le Département investit pour maintenir et attirer les entreprises, favoriser la compétitivité et l'innovation, ou encore soutenir l'éducation ;
- Déploiement de l'Internet Très haut débit depuis 2018 (*plan de 25 millions d'euros*) ;
- Participation financière au plan FTTH ( *fibre chez l'habitant*) de la Région Grand Est ;
- Interconnexion des sites du Département (*Hôtel du Département, collèges, centres médico-sociaux, centres routiers...*).



## Appui au déploiement de la téléphonie mobile aux côtés de l'État

- Appui aux communes : cartographie de l'état de la réception...
- Tests de couverture sur le terrain par un véhicule spécifiquement équipé ;
- Installation de pylônes ;
- Contribution à l'équipe projet du territoire.



## Développement durable

Le Département a la volonté de s'inscrire dans une démarche de développement durable en lien avec les acteurs du territoire, comme les syndicats SDDEA (*eau*), SDEA (*énergie*), SDEDA (*déchets*) ou encore le club d'écologie industrielle de l'Aube...

Quelques axes :

- Eau : élaboration et mise en œuvre de plans d'action ; interconnexion des réseaux de distribution ; aide à l'alimentation en eau potable ;
- Circuits courts pour la restauration des collèges ;
- Coordination du plan alimentaire territorial ;
- Transition énergétique du bâti ;
- Aide et conseil en assainissement des eaux usées ;
- Aménagements fonciers (*remembrements*) ;
- Mobilité durable : voies vertes, covoiturage (*voir page 33*)

## Sécurité sanitaire avec le laboratoire départemental d'analyses vétérinaires et alimentaires



Le Département a fait le choix de pérenniser son laboratoire départemental d'analyses spécialisé en santé animale et en hygiène alimentaire. La crise du COVID-19 a mis en évidence tout l'intérêt de disposer d'une telle structure proche, réactive et contribuant à la sécurité sanitaire.

Domaines d'intervention du laboratoire départemental d'analyses :

- Écoute, conseil et accompagnement des professionnels de la restauration, des métiers de bouche, des éleveurs et chasseurs ;
- Contribution à la santé publique : participation aux études régionales ou nationales sur la maladie de Lyme et autres maladies à tiques, l'échinococcose, renfort pour la campagne de dépistage de la Covid-19...



## Insertion et retour à l'emploi



- Orientation et accompagnement des bénéficiaires du RSA pour un retour à l'emploi ;
- Développement de l'offre d'insertion ;
- Insertion professionnelle des jeunes (16-25 ans).



Le site [www.aktif10.fr](http://www.aktif10.fr) fait le lien entre les bénéficiaires du RSA en recherche d'emploi et les recruteurs aubois. Il facilite la rencontre entre les profils disponibles et les postes à pourvoir. Simple et intuitif à remplir, carte géolocalisée, appli mobile...

## Aides et conseils aux communes et à leurs groupements

Le Département de l'Aube joue un rôle essentiel auprès des collectivités, notamment les petites communes aux moyens limités. Ses aides et ses conseils leur permettent de mener à bien leurs projets - contribuant ainsi à booster le développement de l'Aube rurale et urbaine.

### Aides financières aux équipements et services

Le Département subventionne de multiples projets portés par d'autres collectivités, sur tout le territoire : salles polyvalentes, écoles, cantines, centres de secours, équipements sportifs, zones d'activités économiques, maisons de santé, restauration du patrimoine historique (églises, ...), bibliothèques, etc.

### Une aide massive aux projets structurants des territoires

Lancé en 2017, le plan de soutien aux projets structurants des territoires rencontre le succès auprès des collectivités et des associations. D'abord, grâce au montant des aides débloquées par le Département. Ensuite, grâce à son mode de fonctionnement. Ce plan change en effet les logiques habituelles de décision. Il permet aux territoires de faire remonter et prendre en compte les besoins et préoccupations des habitants. Pour répondre à la forte demande, le plan de soutien est passé de 15 M€ à 49 M€ fin 2021.

Fin 2021, le Département avait déjà subventionné 138 actions structurantes menées par les communes, les associations et les EPCI (*Établissements publics de coopération intercommunale*). Cela représente 156 M€ d'investissements au bénéfice du territoire.

### Ingénierie territoriale

Le Département de l'Aube met à disposition son expertise technique et administrative ainsi que son réseau de partenaires pour aider les collectivités à concrétiser leurs projets.

- Conseil et assistance en matière d'aménagement, de voirie, d'assainissement, d'urbanisme...
- Conseil en conduite d'opérations en amont de projets de construction / réhabilitation ;
- Services dématérialisés à travers la société SPL-Xdemat.

Chaque collectivité reste pleinement autonome et responsable de ses choix.



### La SPL-Xdemat

Créée par les Départements de l'Aube, des Ardennes et de la Marne, la société publique locale SPL-Xdemat regroupe près de 3 000 collectivités (dont 500 dans l'Aube) sur 8 départements. La SPL leur propose une **panoplie de services administratifs dématérialisés** : marchés publics, listes électorales, flux comptables, actes dématérialisés, recensement citoyen, parapheur électronique, archivage électronique, etc. Dernier développement : l'application Maelis permet aux collectivités de communiquer des informations à leurs administrés.

# Pour circuler aisément et en toute sécurité

Les routes sont au cœur des actions du Département. L'entretien, la qualité et la sécurité du réseau sont indispensables à la circulation des personnes comme au transport des marchandises. Au-delà, la collectivité favorise de nouvelles mobilités. La sécurité de tous les Audois, c'est aussi un maillage serré des services d'incendie et de secours.



## Propriété, modernisation et entretien des 4 500 km de routes départementales (RD)

- Adaptation à l'évolution du trafic (*élargissement, renforcement, aménagement de carrefours...*),
- Entretien préventif (*assainissement pluvial, réfection de couches de roulement, étanchéité des ponts*),
- Entretien courant
  - reprofilage des chaussées,
  - fauchage, élagage et débroussaillage (*accotements et talus*),
  - maintenance des panneaux de signalisation,
  - réfection des peintures routières, marquage des routes étroites,
  - aménagement des carrefours et des ponts,
  - entretien des aires d'arrêt.

## Aides aux communes pour la voirie

- Subventions aux communes pour les traversées, les bordures de trottoirs et les caniveaux, et suppression des fossés le long des routes départementales / assainissement
- Assistance pour la gestion de la voirie.



## Affronter l'hiver sur les routes

Chaque année, le Département active son service d'hiver afin de traiter les routes pour faire face au givre, au verglas et à la neige. Près de 60 agents routiers sont prêts à intervenir à tout moment. Des niveaux de priorité ont été établis afin de permettre le traitement des routes et le désenclavement des communes.

### Vitesse maximale autorisée : retour aux 90 km/h sur quelques axes très circulés

En janvier 2021, le Département a relevé à 90 km/h la vitesse maximale autorisée sur une partie de son réseau routier : 225 km de RD qui représentent 5% du réseau, mais qui, à eux seuls, supportent 25% du trafic routier. Le choix des axes s'est appuyé sur une étude approfondie. Il s'agissait de faciliter les déplacements quotidiens, tout en préservant la sécurité routière.



## Le site inforoutes.aube.fr

Le site **inforoutes.aube.fr** informe, toute l'année, des conditions de circulation (*état des chaussées, inondations, travaux, verglas...*) sur le réseau routier départemental (RD), propriété du Département.

Il est régulièrement actualisé par les agents routiers du Département, tout particulièrement pendant le service d'hiver. En complément, un bulletin d'information et de prévisions est régulièrement édité lors des intempéries hivernales.



### 6 500 km de routes dans l'Aube

Routes départementales  
**4504 km**

Routes communales  
**2000 km**

Autoroutes  
**170 km**

A5 Paris-Chaumont-Langres  
A26 Calais-Troyes

Routes nationales  
**33 km**

RN 77 Troyes vers Auxerre

## Voies vertes, covoiturage : vers de nouvelles mobilités

### Voies vertes

Familles, sportifs, jeunes et moins jeunes, valides et handicapés... tout le monde s'y côtoie. Avec les voies vertes (*itinéraires sécurisés réservés aux piétons, cyclistes, rollers et personnes à mobilité réduite*) le Département agit sur tous les fronts : sport, loisirs, tourisme et mobilité du quotidien.

- **Voie verte des Grands lacs Seine et Aube :**  
60 km reliant Saint-Julien-les-Villas (*aux portes de Troyes*), Lusigny-sur-Barse, Mesnil-Saint-Père, Géraudot, Port-Dienville ;
- **Voie verte du canal de la Haute-Seine :**  
45 km de Barberey-Saint-Sulpice à Crancey.

Le Département a déjà lancé le travail sur de **nouveaux tronçons** :

- Prolongement de la voie verte des Grands lacs Seine et Aube de Dienville vers le lac du Der (*Haute-Marne*), avec deux liaisons vers le musée Napoléon à Brienne et l'écomusée de Brienne-la-Vieille ;
- Liaisons vers l'Yonne, via d'anciennes voies ferrées (*vers Sens et vers Saint-Florentin / canal de Bourgogne*).



### Covoiturage

Afin de réduire les coûts de transport des Auboisiens et d'inciter à des modes de déplacement plus éco-responsables, le Département s'est engagé dans :

- La construction de 6 aires de covoiturage en partenariat avec les sociétés autoroutières (*soit près de 400 places de stationnement*) ;
- La mise en place d'une solution de covoiturage local permettant au conducteur et au passager de bénéficier d'avantages financiers supplémentaires grâce à la participation du Département. L'application gratuite Karos s'applique à tous types de trajets, domicile-travail comme événements sportifs ou autres.

An advertisement for the Karos carpooling app. The top part features the text 'Covoiturez local avec l'appli Karos' in white on a pink background. Below this, it says 'd'avantages grâce au Département de l'Aube et à TCM' with a plus sign icon. At the bottom, there are logos for 'Aube LE DÉPARTEMENT', 'TROYES CHAMPAGNE METROPOLE', and 'KAROS App GRATUITE sur l'App Store et Google Play'. The background of the ad shows a person in a car using a smartphone.



## Touristes, suivez les flèches !

Le Conseil départemental est responsable de la signalisation touristique de l'Aube. Outre les lieux touristiques et les pancartes directionnelles qui y conduisent, il a balisé des circuits spéciaux : Route du champagne, route des Templiers, circuit des Dolmens. Il a contribué à la mise en place des panneaux autoroutiers qui signalent les sites remarquables du territoire.



## Un investissement fort et durable pour les services d'incendie et de secours aux Auboises

1<sup>er</sup> contributeur du budget du SDIS (*Service départemental d'incendie et de secours*), le Conseil départemental participe à l'amélioration constante du service de secours aux Auboises.

Il a notamment voté un plan d'investissement de 17,6 M€ sur 5 ans (2018-2022) comprenant :

- construction et rénovation de casernes,
- équipement des Centres de première intervention (CPI) communaux (+1 M€),
- acquisition de grandes échelles...



## Délais d'intervention réduits grâce au 2<sup>e</sup> centre d'incendie et de secours de l'agglomération troyenne

En 2021, a été mis en service le 2<sup>e</sup> centre d'incendie et de secours de l'agglomération troyenne. Maître d'ouvrage délégué de sa construction (7,5 millions d'euros), le Département a cédé le terrain et a financé cette opération à plus de 45%. Idéalement situé le long de la rocade, à Sainte-Savine, cet équipement fonctionnel réduit les délais de 7 à 11 minutes pour les interventions au nord-ouest de l'agglomération troyenne.



▲ Nouveau centre d'incendie et de secours de Troyes ouest, près de la rocade.

# Prendre soin de l'Aube et la mettre en valeur

Patrimoine naturel, patrimoine culturel... Le Conseil départemental met en valeur l'Aube sous toutes ses facettes. Objectifs : offrir une qualité de vie aux habitants et s'affirmer comme destination touristique.

## Mise en valeur et protection du patrimoine naturel

- Voies vertes ;
- Refonte du Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) ;
- Réhabilitation du canal de la Haute-Seine.
- Préservation de la ressource en eau / plan d'action avec notamment le syndicat départemental de l'eau SDDEA.

## Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO)



- Partenaire et principal financeur du PNRFO, le Département assure la gestion du littoral des lacs de la forêt d'Orient depuis 2016 :
  - Maison des lacs à Mesnil-Saint-Père ;
  - Capitainerie de Port Dienville ;
  - Stations nautiques ;
  - Plages, équipements, entretien...
- Le Département contribue au projet de restructuration de la Maison du Parc en centre d'initiation à l'environnement.

## Les pépites de l'Aube

### → La ville de Troyes ❶

Capitale historique de la Champagne, Ville d'Art et d'histoire, labellisée Ville et métiers d'art.

### → Le Parc naturel régional de la forêt d'Orient ❷ et ❸

Un cadre préservé entre grands lacs et forêts, un environnement exceptionnel pour pratiquer activités nautiques et de pleine nature.

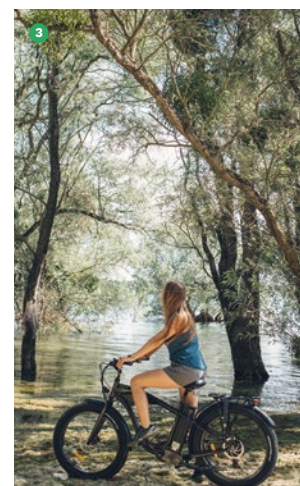
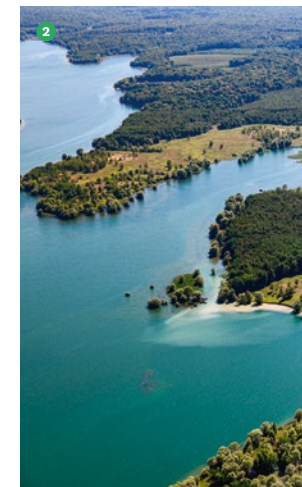
### → Le champagne ❹

61 communes d'appellation champagne, 50 caves labellisées Vignobles & découvertes, Route touristique du Champagne...

### → Et aussi

Ces 10 dernières années, d'autres pépites ont émergé grâce au Département, aux autres collectivités et à l'État. Certaines, historiques, d'autres, nouvellement créées.

Une large « diagonale culturelle et touristique » s'est ainsi formée de Nogent-sur-Seine au vignoble de la Côte des Bar en passant par Troyes : musée Camille-Claudel (*Nogent-sur-Seine*), château de la Motte-Tilly, Cité du Vitrail, exceptionnel pôle muséal de Troyes en cours de rénovation (*Musée d'Art moderne, etc.*), Maison Rachi, Maison de l'Outil et de la pensée ouvrière, commanderie templière d'Avallieur, Espace et maison des Renoir à Essoyes, abbaye de Clairvaux, musée Napoléon (*Brienne-le-Château*), musée de la Résistance (*Mussy-sur-Seine*), etc.





# Valoriser le patrimoine historique

## Mise en valeur du patrimoine historique et culturel

- Aide à la restauration du patrimoine protégé inscrit ou classé (*églises, sculptures...*) ;
- Aide spécifique à la création et à la restauration de vitraux ;
- Aide à la restauration du patrimoine rural non protégé (*chapelles...*) ;
- Réalisation d'inventaires (*patrimoine mobilier, armoiries, vitraux conservés à la cathédrale de Troyes, Sainterie de Vendevre-sur-Barse, vitraux modernes et contemporains*) ;
- Aide à l'aménagement touristique des communes (*places, aménagements paysagers, lavoirs, aires de services pour camping-car...*).

### Le Département joue un rôle essentiel dans la mise en valeur du patrimoine historique et culturel de l'Aube, par :

- L'organisation régulière de grandes expositions patrimoniales, relayées sur l'ensemble du territoire départemental (*voir ci-contre*) ;
- La création et l'animation de sites culturels : Cité du Vitrail, commanderie templière d'Avalleur, projet de la Sainterie de Vendevre-sur-Barse ;
- La mise en œuvre de projets innovants : Route du vitrail, projet de route européenne du patrimoine templier ;
- Une implication active dans la reconversion du site de Clairvaux.



▲ Fête médiévale à la Commanderie templière d'Avalleur.

## Cité du Vitrail : un site d'exception dédié à l'art du vitrail

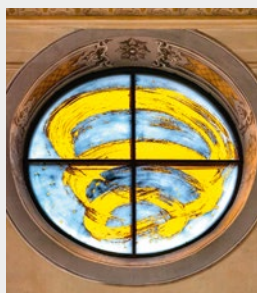
Afin de valoriser l'exceptionnel patrimoine vitré de l'Aube, terre européenne du vitrail, le Conseil départemental va ouvrir la Cité du Vitrail en 2022, au sein de l'Hôtel-Dieu-le-Comte restauré, à Troyes (*coût du projet : 16 millions d'euros*).

Ce lieu unique de 3000 m<sup>2</sup> a l'ambition de rendre accessibles au plus grand nombre les chefs-d'œuvre de l'art du vitrail ancien ou contemporain, civil ou religieux, figuré ou abstrait, traditionnel ou novateur, français ou international.

- Expositions permanentes et temporaires ;
- Ateliers pédagogiques, programmation culturelle et artistique, espace événementiel ;
- Pôle d'excellence international d'études et de recherche ;
- Centre de documentation.

### → Route du Vitrail dans l'Aube : l'expérience de la lumière, in situ

En prélude à la Cité du Vitrail, le Département de l'Aube a lancé la Route du Vitrail à l'été 2021. Cette route est une invitation à découvrir la collection des vitraux de l'Aube du XII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle, à travers 65 sites remarquables.



▲ Oculus de la chapelle spécialement créé par l'artiste Fabienne Verdier.



▲ Vitrail du XII<sup>e</sup> siècle, le plus ancien exposé à la Cité du Vitrail.



▲ La Cité du Vitrail, au cœur de Troyes et de l'Aube, terre européenne du vitrail.





## Des années à thème pour faire connaître le patrimoine et l'histoire de l'Aube et faire rayonner le territoire

Le Conseil départemental a instauré le principe d'années culturelles à thème. À travers un vaste programme de manifestations (*expositions, conférences, publications*), ces années révèlent des pans méconnus du patrimoine et de l'histoire de l'Aube tant aux habitants qu'aux visiteurs extérieurs.

2012

**L'Aube, berceau des Templiers**



2014

**La Champagne de Napoléon**  
(*Les années d'études, la campagne de 1814*)



2016

**L'Aube, base arrière du front en 1916**



2018-2019

**Richesses archéologiques de l'Aube (ArkéAube)**



2021

Lancement de **la Route du Vitrail** dans l'Aube (*65 sites*)



2009

**La sculpture champenoise**  
du « Beau XVI<sup>e</sup> » siècle



2013

**Le vitrail**  
(*préfiguration de la future Cité du Vitrail*)

2015

**L'abbaye cistercienne de Clairvaux**  
(*900<sup>e</sup> anniversaire*)



2017

**Essoyes, village des Renoir**



2020

**Le Traité de Troyes**  
de 1420, entre France et Angleterre



2022

**Ouverture de la Cité du Vitrail**

# S'épanouir par la culture

Lecture, musique, danse, archives, patrimoine... le Conseil départemental de l'Aube agit au quotidien pour offrir à chaque habitant un égal accès à la culture. Il soutient la création et la diffusion. Il aide les associations et favorise le développement des équipements culturels des communes.

## Archives départementales

À travers son service des Archives départementales, le Département assure des missions administratives et réglementaires :

- Collecte des archives des administrations et services publics de l'Aube ;
- Enrichissement de la mémoire du département (*dons, dépôts, achats de documents d'origine privée*) ;
- Conservation, préservation, conditionnement et classement des archives ;
- Communication et mise en valeur des archives : expositions, colloques, conférences, ateliers pédagogiques, visites, site Internet (*4,7 millions de vues numérisées en ligne*) ;
- Conduite de projets culturels et patrimoniaux ;
- Valorisation du patrimoine historique et culturel (*voir pages 36-37*).



▲ Plongez dans les inventaires et dans les archives numérisées de l'Aube pour faire des recherches sur votre commune ou votre généalogie.

## Médiathèque départementale de l'Aube (voir page 25)

- Animations culturelles proposées à son réseau de 150 bibliothèques et points-lecture dans l'Aube.

## Musique pour tous

- Encouragement de la pratique amateur : sociétés musicales, chorales ;
- Prix aux jeunes musiciens ;
- Aide à la diffusion musicale : concerts, festivals, Orchestre aubois des jeunes (jeunes talents des écoles et sociétés musicales aubois) ;
- Soutien à l'enseignement spécialisé : conservatoire national, écoles de musique et de danse (*municipales et associatives*) ;
- Partenaire du festival des Nuits de Champagne, le Département est producteur du concert du Chœur de l'Aube, chorale regroupant les collégiens de l'Aube.

## L'Orchestre symphonique de l'Aube, 20 ans de succès

L'Orchestre symphonique de l'Aube est le seul orchestre de France produit par un Département. Formation non permanente, c'est un orchestre professionnel où se rejoignent talents locaux, nationaux comme internationaux. À travers sa création en 2001, le Conseil départemental a souhaité :

- Offrir au plus grand nombre la possibilité d'assister à des concerts de grande qualité : lieux de concerts répartis sur le territoire départemental et tarifs attractifs ;
- Permettre aux musiciens locaux de s'enrichir en travaillant sur des répertoires sans cesse renouvelés et au contact d'autres talents ;
- Susciter des vocations, en particulier chez les jeunes scolarisés, avec l'invitation à assister aux répétitions ;
- Contribuer à l'image et à la notoriété de l'Aube.



▲ L'Orchestre symphonique de l'Aube en compagnie du Chœur de Paris. Auditorium du Centre de congrès de l'Aube.

## Centre de congrès de l'Aube : miser sur le tourisme d'affaires

Propriété du Département, le Centre de Congrès de l'Aube propose aux organisateurs d'événements un ensemble d'équipements performants situés en cœur de ville de Troyes : auditorium de 800 places doté d'une acoustique exceptionnelle, 1000 m<sup>2</sup> d'espaces modulables.

À travers lui, le Département contribue à :

- renforcer la vocation de congrès de Troyes et de l'Aube, en complément de l'offre existante (*Le Cube - Troyes champagne expo, espace Argence, amphis, salons...*) ;
- asseoir la notoriété et l'attractivité de la ville et du département ;
- bénéficier du puissant levier économique que représente le tourisme d'affaires (*2,5 à 3 fois plus de dépenses que le tourisme de loisirs*).



## Financement des actions de l'Agence départementale du tourisme (ADT)

- Promotion de la destination «Aube La Champagne» (*campagnes de publicité, relations avec la presse, foires, salons, éditions, conquête des marchés étrangers...*) ;
- Recensement et qualification de l'offre de tourisme de loisirs et d'affaires (*labellisation, certification, démarche qualité...*) ;
- Construction d'une offre commerciale (*forfaits touristiques, digitalisation des offres touristiques*),
- Promotion du tourisme d'affaires (*Bureau des congrès de l'Aube - «Troyes La Champagne Events»; Centre de congrès de l'Aube*) ;
- Développement du territoire (*assistance aux porteurs de projets, observatoire, innovation touristique...*).





# Deux siècles d'histoire

Les Conseils départementaux, auparavant dénommés « Conseils généraux », gèrent les départements depuis plus de 230 ans. Au fil des réformes, leur pouvoir et leur champ d'action se sont élargis. Les Conseils départementaux sont aujourd'hui des acteurs majeurs de la vie locale.

## Une journée de cheval

Donner aux départements une dimension telle que les habitants, où qu'ils soient, puissent se rendre au chef-lieu en moins d'une journée de cheval...

Faire en sorte que tous puissent ainsi accéder aux mêmes services et aux mêmes droits...

C'est le principe qui a présidé au découpage administratif de la France, au lendemain de la Révolution.

Aujourd'hui encore, le département s'affirme comme un échelon pertinent pour exercer des actions de proximité.



**1790** **Création des 83 premiers départements alors gérés par un « Conseil départemental » élu au suffrage censitaire** (*il faut payer pour voter*).

Créé le 22 janvier 1790, le département a pris le nom de « département de l'Aube » le 26 février suivant.



◀ *La rivière Aube a donné son nom au département.*

**1833** **La Monarchie de juillet** (*Roi Louis-Philippe*).

Elle rétablit l'élection des conseillers généraux au suffrage censitaire.

**1852** **Les présidents de Conseils généraux et les membres du bureau sont de nouveau nommés par le président de la République** (*Louis-Napoléon Bonaparte*) **puis par l'Empereur Napoléon III.**

Le suffrage universel est maintenu pour les autres conseillers généraux.

**1871** **La loi du 10 août rétablit l'élection au suffrage universel.**

Le Conseil général travaille sous l'entière tutelle du préfet.

**1789** **C'est la Révolution.**  
**L'Assemblée Constituante décide de découper la France en départements** pour mettre fin à la diversité des administrations de l'Ancien régime (*provinces*) et unifier le territoire.

**1800** **Création des Conseils généraux par Napoléon Bonaparte.**  
C'est le gouvernement qui choisit les conseillers généraux, parmi les notables payant le plus d'impôts.

**1848** **II<sup>e</sup> République.**  
Pour la première fois, les conseillers généraux sont élus au suffrage universel et les séances sont rendues publiques.

**1870** **III<sup>e</sup> République.**  
Napoléon III réintroduit l'élection du bureau.



▲ L'ancien président de la République Jean Casimir-Perier présida le Conseil général de l'Aube de 1882 à 1894.

## Bien différencier

### 1 Préfecture = État

La Préfecture abrite les services de l'État. Elle a, à sa tête, un préfet (*nommé*), qui est le représentant de l'État et du Gouvernement dans le département.

Le préfet a notamment la charge des intérêts nationaux, du respect des lois et de l'ordre public.



▲ Troyes, place de la Libération.

### 2 Hôtel du Département = Conseil départemental

L'Hôtel du Département est le siège du Conseil départemental. Il abrite une partie des services administratifs chargés de mettre en œuvre les actions décidées par les élus du Conseil départemental.

Le Conseil départemental a, à sa tête, un président (*élu*), responsable de la gestion du Département.

1944

### Rétablissement des Conseils généraux.

Par le Gouvernement provisoire de la République.

1982

### C'est la décentralisation. Les élus locaux deviennent responsables et autonomes dans la gestion des collectivités locales.

Dans le département, le pouvoir exécutif (*préparation et mise en œuvre du budget*) appartient désormais au président du Conseil général. L'État exerce un contrôle a posteriori des activités du Conseil général, par l'intermédiaire du Préfet.

2013

### La loi du 17 mai 2013 modifie le nom et le mode d'élection des Conseils généraux (désormais nommés Conseils départementaux).

Deux conseillers départementaux, une femme et un homme, sont dorénavant élus dans chaque canton. Autre modification : **le Conseil départemental est renouvelé dans son intégralité tous les 6 ans**, et non plus par moitié tous les 3 ans.

1942

### Le gouvernement de Vichy remplace les Conseils généraux par des Conseils départementaux.

Leurs membres nommés ont des compétences restreintes.



### Les Grandes Armes du département de l'Aube ont été adoptées en 1958 par le Conseil général.

Elles portent les symboles de la rivière Aube, de l'industrie et de l'agriculture ainsi que les armoiries des villes de Bar-sur-Aube, Troyes et Nogent-sur-Seine.

1958



Borne frontière entre l'Aube et la Côte d'Or, le long de la route départementale 671 (ex route nationale 71 jusqu'en 2006)

### Seconde vague de décentralisation.

L'État transfère de nouvelles compétences aux Départements : routes, éducation, social.

2004

2015

### Loi NOTRe du 7 août 2015 : une nouvelle organisation territoriale de la France.

Bien que conforté dans l'essentiel de ses missions, le Conseil départemental perd l'organisation des transports scolaires et interurbains (*alors qu'il conserve le transport des élèves handicapés*). Son action en matière économique est réduite et strictement encadrée (*fin des aides directes aux entreprises notamment*). Surtout, **le Département se voit retirer la clause de compétence générale**. En d'autres termes, il ne peut désormais intervenir que dans les domaines que la loi lui attribue. Enfin, **la loi NOTRe modifie le tracé des Régions, qui passent de 22 à 13 en métropole.**

# L'Aube en cartes et en chiffres

## Des paysages naturels contrastés

Le département de l'Aube offre des paysages contrastés.

Du nord au sud :

- La Champagne crayeuse avec sa mosaïque de grandes cultures ;
- La Champagne humide avec, en particulier, les lacs et forêts du Parc naturel régional de la forêt d'Orient ;

- Les reliefs de la Côte des Bar (*terre de champagne*) et ceux du pays d'Othe ;
- Des cours d'eau très présents : la Seine, l'Aube, la Vanne et leurs affluents.

Chaque région naturelle du département offre un charme et des caractères spécifiques qui se traduisent dans l'habitat, l'activité agricole et le tourisme.



▲ L'Aube, vue de l'espace



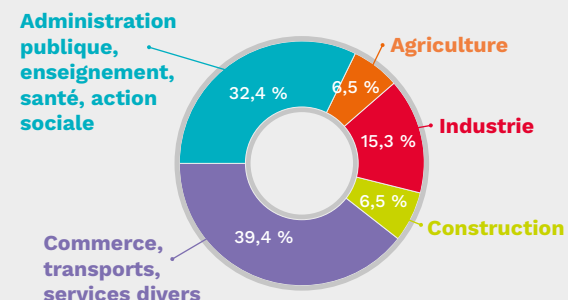
▲ L'Aube géologique

## L'Aube agricole : classement national

- 1<sup>er</sup> producteur de chanvre
- 2<sup>e</sup> producteur de champagne
- 2<sup>e</sup> producteur de luzerne, de pavot et de chou à choucroute
- 6<sup>e</sup> producteur de pommes de terre
- 8<sup>e</sup> producteur de céréales
- 9<sup>e</sup> producteur de betteraves

Source : Terres & Vignes, portrait de l'Aube agricole 2018.

## Emploi par secteur d'activité



Données INSEE RP 2018

## Industrie : principaux employeurs

Entreprise	Localisation	Activité	Effectifs
Lacoste	St-André-Les-Vergers	Textile	****
Groupe Soufflet	Nogent-Sur-Seine	Céréales	****
EDF (Electricité de France)	Nogent-Sur-Seine	Production et distribution d'électricité	***
Petit Bateau	Troyes	Textile	***
Manufacture Française des Pneumatiques Michelin	La Chapelle St-Luc	Pneumatiques	***
Assa Abloy	Ste-Savine	Serrures et cylindres	**
Cémoi Confiseur	Troyes	Chocolat et confiserie	**
Aube Bedding	Bar-sur-Aube	Meubles	**
Al-Babtain France	St-André-Les-Vergers	Structures métalliques	**
Manoir Aérospace	Bar-sur-Aube	Forge, estampage	*

### Effectifs salariés

\*\*\*\* 1000 à 1999 salariés      \*\* 250 à 499 salariés  
 \*\*\* 500 à 999 salariés      \* 200 à 249 salariés

Source : Chiffres clés 2021-2022 CCI Troyes et Aube.



# Le Département : actualités et informations pratiques

## L'Aube nouvelle : magazine du Département

Ce magazine est distribué chaque trimestre dans toutes les boîtes aux lettres de l'Aube. Objectif : faire comprendre les actions du Conseil départemental et faire mieux connaître le département sous tous ses aspects (*économie, formation, vie culturelle et associative, patrimoine, histoire, nature...*).



◀ L'Aube nouvelle est distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de l'Aube.

aube.fr : un site d'actualités et de services. ▶



## aube.fr : le site officiel du Département

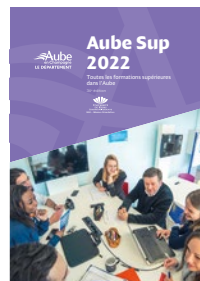
Un clic pour :

- suivre l'actualité du Conseil départemental,
- retrouver les conseillers départementaux, l'administration départementale, le budget,
- découvrir les possibilités d'aide et de conseil pour les familles, les communes, les associations,
- feuilleter et télécharger les publications du Conseil départemental,
- consulter les offres d'emploi.

## Guides pratiques

Des guides pour faciliter la vie des Auboisiens en tous domaines :

- formations supérieures...
- jeunes enfants : conseils aux parents, activités sportives...
- personnes âgées : hébergement, APA, téléassistance...
- contraception, IVG, sexualité...
- emploi : les métiers d'assistant(e) maternel(le) et d'assistant(e) familial(e) ...



▶ Disponibles à l'accueil du Département, dans les services dédiés ou en ligne sur [www.aube.fr](http://www.aube.fr)

## Le Département sur le web

### → [aube.fr](http://aube.fr)

Site officiel institutionnel du Département.

### → [inforoutes.aube.fr](http://inforoutes.aube.fr)

Une carte interactive en ligne alimentée par les agents routiers du Département, pour informer les usagers sur l'état des routes.

### → [seniors.aube.fr](http://seniors.aube.fr)

Des conseils, des astuces, un agenda et une carte géolocalisée des ateliers dédiés aux seniors, pour bien vieillir dans l'Aube.

### → [assistante-maternelle.aube.fr](http://assistante-maternelle.aube.fr)

Trouver un(e) assistant(e) maternel(le) pour faire garder son enfant.

### → [mediatheque.aube.fr](http://mediatheque.aube.fr)

Réserver des livres en ligne, accéder à des ressources numériques, trouver bibliothèques et animations près de chez soi.

### → [archives-aube.fr](http://archives-aube.fr)

Un clic pour découvrir les richesses, les activités et les animations des Archives de l'Aube.

### → [cite-vitrail.fr](http://cite-vitrail.fr) [route-vitrail.fr](http://route-vitrail.fr)

Le site de la Cité du Vitrail. Une Web application gratuite pour explorer le vitrail in situ dans l'Aube.

### → [centre-sportif-aube.fr](http://centre-sportif-aube.fr)

Découvrir les deux sites du Centre sportif de l'Aube, à Troyes et à Mesnil-St-Père.

### → [xmarches.fr](http://xmarches.fr)

Un clic pour consulter l'ensemble des appels publics à la concurrence de l'Aube et y répondre.

Suivez l'actualité du Département sur les réseaux sociaux :



@AubeDépartement



@OrchestreSymphoniqueAube

@CentreSportif10



# A vos côtés

## Département de l'Aube

Hôtel du Département  
2 rue Pierre-Labonde  
BP 394 – 10026 Troyes cedex

Tél. : 03 25 42 50 50  
departement@aube.fr

**aube.fr**

Édition janvier 2022

Conception graphique : Agence de communication Talky Walky ; Crédits photos : Adobe Stock, Agence Départementale du Tourisme, Agence info, Archives départementales de l'Aube, AVEO, BABEL, BC Image, Cité du Vitrail, CIVC, Clara Ferrand, Clément Gardienmet, Comité Aube Judo, Didier Guy, D. Le Néve – OT Grand Troyes, Drone développement, Eolas, Activi, Freepik, Jérôme Bruley, Jonathan Sottias, Komunik, Le bonheur des Gens, Manuel Goubault, Olivier Douard, Olivier Frajman, Pascal Bourguignon, Pascale Morand, Pierre Colletti, Pressfoto, Quatre Vents, Robert Molada, Sandrine Thibord, Shoooot, Studio OG, Sylvain Bordier, Guillaume Petit – Syscom, Unsplash, 5Cinq,

